Partie CCIMA

La CCIMA

La Chambre de commerce, de l’industrie, des métiers et de l’agriculture (CCIMA) constitue, auprès des pouvoirs publics, l’organe représentatif des différents secteurs d’activité sur le Territoire. La chambre interporfessionnelle a pour attributions la défense des intérêts généraux des professionnels patentés, l’aide aux chefs d’entreprise, le conseil, la formation. Elle donne au Préfet et à l’Assemblée territoriale des avis, conseils et informations concernant les trois secteurs et propose et organise des actions de politique publique utiles au développement de l’économie.

Elle participe à la gestion de structures externes ayant un rapport direct avec la vie des entreprises, et doit contribuer au développement de leurs exportations. En 2022, la CCIMA représente 1217 patentés contre 987 en 2021, 861 en 2020 et 732 en 2019. Environ deux tiers sont à Wallis et un tiers à Futuna, un tiers sont des femmes. 17 % des entreprises exercent dans le secteur primaire, 14 % dans le secteur secondaire et 69 % dans le secteur tertiaire. Fin 2022, la CCIMA comptait 11 salariés dont 3 à Futuna.

En 2022, le Territoire a été marqué par les conséquences des décisions des autorités de fourniture d’un motif impérieux et de processus de quarantaines pour se rendre à Wallis, afin de se préserver du Covid 19. La décision de rouvrir les frontières a été effective le 11 juillet. La réouverture des frontières a été suivie d’une vague de contaminations qui a provoqué le quasi arrêt des entreprises et des administrations durant 3 à 4 semaines. Les entreprises n’ont pas reçu de compensation pour les pertes pourtant réelles, aucun dispositif national n'existant plus depuis la fin du fonds de solidarité des entreprises (FSE) et les autorités locales n’ayant pas prévu de dispositif ad hoc.

Les entreprises et la CCIMA ont subi en 2022 les conséquences du mouvement social long qui a bloqué l’administration fin 2021 dans l’objectif de la mise en place de la fonction publique territoriale. Le blocage de l’administration et de la direction des finances publiques a induit des retards de paiements pour les entreprises qui n’ont pas été rattrapé avant la fin février, les vacances ayant succédé à la grève.

Pour le secteur privé, l’année 2022, année d’élections territoriales en mars, présidentielles en mai, législatives en juin, a été une année de faible activité décisionnelle de l’administration alors en périodes de réserve successives. Les programmes européens comme Protege mis en sommeil durant la pandémie de Covid ont repris en fin d’année. L’activité hôtelière a été maintenue en 2022 grâce aux septaines ou aux 3 jours d’isolement maintenus à l’arrivée à Wallis jusqu’au 11 juillet. Après l’ouverture et passée la période de « test », l’activité a repris avec un grand nombre de missions jusqu’ici suspendues.

Au niveau mondial, le coût du fret a explosé en 2022. Cela est dû en grande partie à une reprise subite de l’économie mondiale qui a provoqué des goulets d’étranglement dans les principaux ports mondiaux (Shanghai, Auckland…). En bout de chaîne, Wallis et Futuna subissent les conséquences de ce surcoût qui s’est ressenti sur les prix des matériaux de construction en particulier. Enfin, le fret aérien s’est avéré insuffisant pour les entreprises. La priorité donnée au fret médical ou de l’administration ; la mise en attente parfois incompréhensible du fret à Tontouta a constitué une réelle difficulté pour l’arrivée des commandes à Wallis. Un vol 100% fret a été mis en place en 2022 sur la DSP à la demande du secteur privé.

Néanmoins, malgré ces difficultés réelles, l’économie de Wallis et Futuna marque un rebond aux premier et second trimestre 2022. La fermeture des frontières a entraîné un report de la consommation extérieure vers le marché intérieur. De même, l’indexation à 1.5 accordée aux agents du territoire avec rétroactivité au second semestre 2022 a eu pour conséquence une augmentation de la consommation locale. Du point de vue de l’emploi public, cette décision a été assortie d’un gel de l’ouverture de postes sur 10 ans et de l’annonce d’une possible mise en place d’un impôt direct. Le troisième facteur positif pour l’économie en 2022 a été le lancement de chantiers importants dans le cadre du plan de relance : pour l’administration supérieure, la cité administrative de Futuna, le SPT.

En février 2022, la CCIMA et les fédérations d’employeurs ont organisé une marche pacifique contre la BWF (filiale BNP NC, seule banque de Wallis et Futuna). La marche a rassemblé un très grand nombre d’entreprises et de clients. Reçus à l’administration supérieure, les représentants des fédérations et la CCIMA ont demandé une médiation avec la BNP NC, afin d’obtenir des engagements sur l’amélioration des services à la clientèle. 12 points d’accord ont été signés sur les délais d’ouverture de compte, d’accès au crédit, la qualité de service, l’accès aux moyens de paiements et TPE. Une légère amélioration a été constatée après la signature de l’accord, puis un retour en arrière, l’argument principal de la BWF étant le manque chronique de personnels dédié aux entreprises.

Dans le secteur bancaire cependant est arrivée une éclaircie avec le lancement de l’offre d’une banque de dépôt en ligne pour les particuliers en octobre 2022 : Be Bunk. La facilité d’utilisation de la plateforme, le délai court d’obtention de moyens de paiement constituent des arguments de poids en comparaison avec l’offre de la BWF. Be Bunk n’offre cependant pas de possibilité de compte professionnel. Cela devrait être le cas en 2023, si la banque trouve une solution pour le dépôt d’espèces et de chèques.

Au cours de cette année, la CCIMA a poursuivi les démarches lancées depuis 2019 pour la création de la première société d’économie mixte du territoire et la construction du Fale des Entreprises, lieu rassemblant pépinière d’entreprises, CCIMA, dock d’artisanat, centre de formalité et centre de gestion, ADIE... Le dossier devait être réexaminé par la Banque des Territoires au cours de l’année, cependant, la décision prise de changement de lieu pour la construction du Fale des Entreprises risque de provoquer un allongement et une complication des démarches.

En 2022, la décision a été prise de prolonger le contrat de convergence et de transformation pour l’année 2023, et d’utiliser cette année pour la préparation du prochain contrat Etat/Territoire. Il s’agit d’une opportunité pour les entreprises de Wallis et Futuna. La CCIMA s’attache à définir des programmes qui leur soient favorables. De manière identique, le choix opéré de consacrer les 20 millions d’euros du 12 ème Fed territorial au tourisme peut donner des opportunités pour l’ensemble du secteur privé. La CCIMA a participé en 2022 à un ensemble de groupes de travail visant à définir les actions à soutenir grâce à ce fonds. Les élus ont appuyé, en particulier, la construction de nouveaux hébergements, leur classification, la création d’activités nouvelles, le désenclavement inter-îles afin d’accroître les échanges entre Wallis et Futuna.

Les élus entrés en fonctions ont modifié par délibération la taxation sur les sociétés sans activité. Domiciliées fiscalement à Wallis et Futuna, ces entreprises n’ont pas de personnels et sont représentées par une personne agréée. La délibération fixe une taxe annuelle forfaitaire d’1 million CFP et instaure pour toutes les entreprises dites sans activité domiciliées à Wallis et Futuna l’obligation de versement d’une caution correspondant à une année de taxe. Cette délibération fixe de plus un montant de taxe forfaitaire de 50 millions CFP pour les jeux en ligne domiciliés à Wallis et Futuna. L’objectif est d’augmenter les ressources du territoire.

En 2022 la CCIMA a poursuivi les démarches engagées pour mettre en place une plateforme Initiative Wallis et Futuna. Deux agents de la CCIMA ont effectué une immersion auprès d’Initiative Nouvelle-Calédonie durant 3 semaines. Initiative Wallis et Futuna aura pour rôle d’accompagner les porteurs de projets et de proposer des prêts d’honneur à 0% adossés à des prêts bancaires. INWF sera juridiquement une association composée de 6 catégories de membres. Il est important que participent des chefs d’entreprise, le parrainage étant une des valeurs clés du dispositif. INWF sera rattachée à Initiative France. Les outils de gestion du réseau seront utilisés. INWF offrira ainsi une nouvelle possibilité de financement aux porteurs de projet, en plus de l’ADIE.

En juillet 2022, les résultats des élections de la CCIMA qui s’étaient tenues en 2021 ont été annulés. De nouvelles élections ont donc été organisées en septembre. A leur issue, 24 administrateurs ont été élus dont plusieurs pour la première fois. Otilone Tokotuu a été désigné président de la CCIMA pour les 5 années à venir. Les membres du bureau sont Taifisi Folituu (vice-président), Atelea Vaitooati (Trésorier), Tonata Holokaukau (Secrétaire). David Badin a été désigné représentant pour les élus de Futuna et est invité aux réunions de bureau.

Le nouveau président en fonction a poursuivi les dossiers déjà initiés par son prédécesseur voire auparavant. La CCIMA a ainsi continué à tenir des marchés mensuels à Wallis et Futuna. Elle a organisé dans les deux îles une seconde édition du rendez-vous des petits entrepreneurs. Cette initiative déclinée d’un projet de la CCI calédonienne vise à permettre à des enfants de 6 à 17 ans d’appréhender le contexte entrepreneurial dans ses différents aspects : idée, prototypage, calcul de coût, budget, communication, vente… Pour cette seconde édition le nombre de participants a été d’environ 200 personnes au total. Les prix remis ont permis de mettre en valeur les petits entrepreneurs et de participer à l’éducation à l’entrepreneuriat.

En octobre 2022, la CCIMA a conduit une délégation d’artisans et de danseurs à la 12ème Foire du Pacifique, à Nouméa, où Wallis et Futuna étaient invités d’honneur. Les produits et la culture du territoire ont rencontré un public d’environ 30 000 visiteurs.

Enfin en décembre 2022 la CCIMA a tenu un marché de Noël sur une journée et soirée à Hihifo, avec des séquences commerciales, des animations pour les familles (projection de films, concert, château gonflable…), pour les jeunes (fai kava), des séquences sportives grâce au club de Va’a Havili Siliva. Tout comme la Foire de Noël en 2021, le marché a montré le besoin d’événements festifs et commerciaux pour rassembler la population.

Dans le domaine de l’agriculture, l’équipe nouvellement élue a affirmé sa volonté de travailler sur la collecte des produits et sur la transformation en particulier. La CCIMA a poursuivi avec un petit groupe de producteurs les activités de livraison hebdomadaire de produits frais à la cantine de l’hôpital, préfigurant à la fois un système de colportage et une association de producteurs. La CCIMA continue à suivre l’étude en cours pour l’exploitation d’un segment de pêche hauturière. Le président souhaite voir finalisé le projet d’abattoir que porte le territoire. Enfin, la CCIMA a préparé une participation au Salon International de l’Agriculture, à Paris en février 2023.

A Futuna, la CCIMA a finalisé les consultations pour la construction d’un marché à Sigave et un marché à Alo. Les entreprises ont été sélectionnées et les travaux ont été entamés sur des terrains attribués par les chefferies.